

l'année, par un débit de 348 millions de dollars, que nous devons forcément ajouter à notre énorme dette de \$3,645,000,000 envers nos voisins américains.

Nos achats de produits américains représentent annuellement \$900,000,000, et il est indéterminable qu'à la faveur d'une loi fiscale normale, nous serions, après un certain laps de temps, en mesure de fabriquer et de produire en notre pays les deux tiers des denrées qui figurent dans cette énorme somme. J'ai fait un calcul minutieux des fruits tropicaux, ainsi que de l'anthracite, du coton et des autres denrées qu'il nous faut importer, pour la raison que nous ne pouvons pas les produire en ce pays, et le chiffre n'atteint pas \$200,000,000 par année. Mais même si nous portons ce total à \$300,000,000, il s'ensuit que chaque année nous payons aux Etats-Unis une somme presque égale à celle que nous versons aux ouvriers industriels du Canada tout entier. En fait, nous payons aux 600,000 ouvriers de nos industries moins de \$700,000,000.

L'honorable M. DANDURAND: L'honorable sénateur me permettra-t-il une question? Afin de déterminer la proportion des articles qu'il ne serait pas profitable de produire en ce pays, l'honorable sénateur a-t-il fait une étude des divers produits que nous pourrions fabriquer au Canada?

L'honorable M. BEAUBIEN: Je croyais avoir bien précisé ce point. J'ai séparé de nos importations tout ce que, à ma connaissance, il nous est impossible de produire au Canada.

L'honorable M. DANDURAND: Ce n'est pas une réponse à ma question.

L'honorable M. BEAUBIEN: Et je suis arrivé à un total de moins de \$200,000,000. A ce chiffre, j'ai ajouté \$100,000,000 pour faire la part des aléas, et c'est ainsi que j'ai établi le montant à \$300,000,000. Ma surprise serait extrême, si l'honorable monsieur était lui-même en mesure de répondre à sa propre question; et dans un débat de cette nature, la question posée doit rester sans réponse. Je ne puis affirmer, de façon positive, que sur la vaste quantité de produits que représentent ces \$600,000,000, il ne pourrait pas s'en trouver que nous ne pourrions pas avantageusement produire en notre pays. Et c'est précisément à cause de cette possibilité que j'ai ajouté, comme marge de sûreté, \$100,000,000. Ces énormes chiffres sont renversants. Sur cette somme de \$600,000,000, il se peut que les salaires rentrent pour la moitié, et je pourrais même ajouter, sans crainte de me tromper, que la main-d'œuvre y figure pour une plus forte proportion. Cela signifie que nous payons les pleins salaires d'environ 300,000 travailleurs

américains qui nous font une concurrence acharnée, et que nous faisons vivre environ 1,500,000 habitants des Etats-Unis. Autrement dit, chaque famille canadienne de six personnes a été forcée d'adopter un pupille américain et de subvenir à tous ses besoins. Mes honorables collègues pensent-ils que notre population tolérerait un pareil état de choses, si en vérité elle le connaissait? Et vu ce lourd fardeau qui pèse sur notre pays, est-il étonnant qu'une réaction relativement légère vienne renverser notre prospérité?

Mais il y a plus. Il existe, dans ma propre division, des maraîchers, des laitiers, des producteurs de fruits, et nombre d'autres qui se livrent à la culture générale. La citation de certains chiffres statistiques révélera l'état de leurs affaires. Ces producteurs se sont, à maintes reprises, présentés devant la Commission du tarif, et ils l'ont implorée de les protéger contre les Etats-Unis, où la belle saison est à la fois plus précoce et plus longue qu'en notre pays, et ils ont démontré qu'il leur était impossible de concurrencer les récoltes premières et normales de presque chaque Etat compris entre la Louisiane et New-York. Malgré le plaidoyer de ces producteurs, la Commission ne leur a pour ainsi dire accordé aucune protection. Voyons maintenant quelle en a été la conséquence. Les chiffres que je vous présenterai ne visent que les cinq dernières années de prospérité, car il me semble que la Chambre et le pays seront mieux éclairés dans le jugement qu'ils rendront, si je me borne à cette période d'abondance. Or nous constatons que, dans les produits agricoles et maraîchers, nos importations des Etats-Unis durant cette période s'établissent comme suit:

En 1925, elles atteignaient \$76,661,849, pour sauter, en 1929, à \$103,434,545. En retour, quel progrès avons-nous réalisé? En 1925, les produits que nous avons vendus aux Etats-Unis se chiffraient à \$42,587,189, et en 1929, ils s'élevaient à \$51,279,147. Examinons maintenant la différence dans le total de nos importations et de nos exportations avec les Etats-Unis, à l'égard de ces denrées, depuis 1920. De 1920 à 1929, l'excédent total de nos importations des Etats-Unis sur les exportations de produits agricoles et maraîchers a atteint l'énorme montant de \$359,052,667, qu'il faut aussi ajouter à notre dette envers la République voisine, et dont le chiffre dépasse déjà \$3,600,000,000.

Voyons maintenant dans quelle posture nos pauvres cultivateurs se trouvent en face de la concurrence mondiale. Il n'est pas nécessaire de vous citer de nombreux chiffres. Je comparerai encore 1925 avec 1929. Notre exportation de beurre, qui était de \$9,917,516 en 1925, s'est